MRC de Rivière-du-Loup

Suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030

Rapport d'activités 2025

Présenté au MELCCFP

Rédaction :

Co-éco

Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent
1650 rue de la ferme, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, G0L 1W0

NO	MESURES	CONTEXTE /OBJET	MOYENS	MeO PRÉVUE	INDICATEURS (cibles)	2025 STATUT, DESCRIPTION ET AVANCEMENT PAR INDICATEUR
1	**Sensibiliser et outiller sur les 3RV et les services disponibles sur le territoire**	Réduction à la source, réemploi, gestion sur place des résidus verts, tri à la source (3 voies de collecte et points de dépôts) sont les sujets à privilégier. Miser sur la compréhension de la circularité et outiller les acteurs lorsque requis.	A. Définir les sujets prioritaires avec le comité GMR ou les municipalités	En continu	Discussion en comité (8 ou + d'ici 2030)	**RÉALISÉ** 2 rencontres du comité GMR de la MRC en 2025. Par ailleurs, étant donné le déploiement du projet « Pour un territoire mobilisé autour de la gestion durable du déchet-ressource » en 2024-2025, plusieurs autres rencontres ont eu lieu avec des comités restreints pour orienter le message et les outils. De plus, étant donné la délégation de la compétence GMR à la MRC à partir du 1er janvier 2025, une communication étroite a été entretenue avec les municipalités et les partenaires sur le sujet GMR durant l'année 2025.
			B. Déployer des agents de sensibilisation sur le terrain pour les citoyens et ICI	En continu	Agents de sensibilisation déployés	**RÉALISÉ** Dans le cadre du projet « Pour un territoire mobilisé autour de la gestion durable du déchet-ressource », des agents verts ont été déployés dans deux événements majeurs de la région: le Musique Fest et le Super Karting. Il s'agit d'une brigade d'essai pour tester le recrutement de bénévoles à l'occasion d'événements, coordonnée par Co-éco.
			C. Créer et diffuser des outils de sensibilisation via plusieurs canaux (bulletins municipaux, poste, événements, etc.)	En continu	Nb de canaux utilisés pour diffuser la sensibilisation aux citoyens (5 ou + par an)	**RÉALISÉ** Ligne-info tri: 563 appels; 80% concernant les écocentres, gérée par Co-éco Ligne info-bac mis en place pour la collecte regroupée nouvellement organisée par la MRC. Mois thématiques : Les 11 sujets abordés en 2025 : REP pharmaceutique, gaspillage alimentaire, ménage du printemps, textile, bien gérer sa pelouse et la gestion de l'eau, écocentre, rentrée écolo, feuillicyclage, halloween écolo, bilan bac bleu, temps des fêtes écolo. Chaque mois comprend : un écobulletin envoyé spécialement pour les journaux des municipalités, une publication de 400 mots dans le journal InfoDimanche, un carrousel Facebook sur la page Facebook de Co-éco, partageable par les municipalités, un article approfondissant el sujet sur le blogue de Co-éco. Nb de canaux utilisés pour diffuser l'information (7): Réseaux sociaux, journaux, bulletins municipaux, conférences et ateliers, brigade, téléphone. Calendrier de collecte : Avec la délégation de compétence de la MRC, les calendriers de collecte ont été uniformisés pour les municipalités regroupées.
			D. Créer une page web contenant toutes les informations pour la MRC. Envisager de la bonifier d'un outil de recherche par matière et calendriers électroniques. S'assurer que toutes les municipalités ont une section GMR sur le web qui y renvoie.	2024-2026	Création page web (1) et relais dans les municipalités	**EN COURS DE RÉALISATION** Un site web a été créé, servant de base pour le déploiement d'une identité territoriale en GMR : RDLtri. Il rassemble toutes les informations pratiques et les services existants sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Celui-ci sera mis en ligne en 2026.

NO	MESURES	CONTEXTE /OBJET	MOYENS	MeO PRÉVUE	INDICATEURS (cibles)	2025 STATUT, DESCRIPTION ET AVANCEMENT PAR INDICATEUR
			E. Déployer des ateliers éducatifs auprès de publics spécifiques (écoles, clubs de retraités, employés dans les ICI, etc.)	En continu	Nb d'ateliers tenus (7/an ou +)	**RÉALISÉ** 4 Ateliers Les trois bacs ont été donnés : 1 au CPE de ville RDL, 1 à la clientèle d'Univers emploi, 1 à la clientèle du camping chez Jean lors de l'Ouverture de saison, 1 au Centraide Horizon. Carbone Scol'ERE 2024-2025 : 6 classes ont bénéficié du programme sur le territoire. Mission Poluta : Un nouveau jeu créé par Co-éco pour les 5-12 ans pour les camps de jours de la MRC : 320 enfants ont participé au jeu interactif sur le tri des déchets, un succès retentissant! (13 groupes) Ilôts de tri pédagogique pour les jeunes : 70 ilots de tri à 3 voies ont été achetés pour distribuer dans les écoles et les CPE. Ceux-ci sont accompagnés de 3 vidéos explicatives sur le parcours des résidus ainsi que d'une trousse pédagogique offrant un atelier complémentaire.
2	**Sensibiliser et outiller tous les secteurs à la collecte des matières organiques**	Continuer la campagne de sensibilisation débutée en 2016 en collaboration avec la table de concertation de la SÉMER	A. Suivre le plan de communication défini par la table de concertation de l'usine de biométhanisation (SÉMER) conjointement avec les MRC clientes	En continu	Tonnages de matières organiques (en hausse)	**EN PAUSE/RÉORIENTÉ** La table de concertation en communication de la SÉMER est en pause actuellement. Alternativement, la MRC a déployé le projet « Pour un territoire mobilisé autour de la gestion durable du déchet-ressource ». Ce projet visait à renforcer l'identité territoriale autour de la gestion durable des matières résiduelles en déployant des actions éducatives, promotionnelles et de développement de services pour réduire l'enfouissement. Mobiliser les camps de jour, les établissements scolaires, les événements publics, les cantines, ainsi que le grand public pour adopter des pratiques de tri à la source et de gestion des matières résiduelles, en particulier pour l'utilisation du bac brun.
3	**Communiquer positivement et en continu sur la GMR et l'application des 3RV**	Entretenir les relations avec les médias sur la GMR et promouvoir les bons coups des acteurs régionaux.	A. Maintenir le lien avec la sphère médiatique par au moins 3 sorties par année	3 x par année	Nb publications médias (3/an ou+) Nb de publications journaux (6 ou + par an)	**RÉALISÉ** Avec la modernisation de la collecte sélective et de la consigne, ainsi que le regroupement de la collecte pour plusieurs municipalités, la GMR a été amplement présente dans la sphère médiatique.
			B. Publier une chronique récurrente dans certains médias (journaux et/ou radio) (appuyé par des commanditaires si possible)	env. 1 fois par mois		**RÉALISÉ** Maintenu à travers les mois thématiques.

NO	MESURES	CONTEXTE /OBJET	MOYENS	MeO PRÉVUE	INDICATEURS (cibles)	2025 STATUT, DESCRIPTION ET AVANCEMENT PAR INDICATEUR
5	**Sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques reliées à leurs installations septiques**	Les bonnes pratiques d'utilisation sont peu connues. Elles peuvent permettre aux installations de durer plus longtemps en évitant les colmatages et les contaminations de l'environnement, en plus d'assurer la recyclabilité des boues.	B. Dans les municipalités n'organisant pas la vidange, rappeler aux propriétaires de résidences isolées les obligations d'entretien par la poste (2 fois sur 7 ans) et chaque année dans le bulletin municipal de mai	En continu et (2023, 2027)	Nb bulletin municipal paru (1/an)	**RÉALISÉ** Un texte a été envoyé aux municipalités ayant plusieurs fosses septiques sur leur territoire pour partager dans les bulletins municipaux.
6	**Sensibiliser à la bonne gestion des résidus de CRD lors de l'émission de permis**	Le recyclage des résidus citoyens se fait facilement via les écocentres. Quant aux entrepreneurs, ils doivent faire affaire avec un centre de tri privé.	A. Distribuer un dépliant informatif concernant la gestion des CRD lors de l'émission de permis citoyens	En continu à partir de 2024	Nb dépliant remis aux inspecteurs	**RÉALISÉ** Distribution de 500 dépliants au salon de l'habitation de RDL en avril 2025.
			B. Distribuer un dépliant informatif concernant la gestion des CRD lors de l'émission du permis pour les ICI	En continu à partir de 2024	Nb dépliant remis aux inspecteurs (à vernir)	**PAUSE EN 2025 dû aux multiples chantiers en cours**
7	**Améliorer le recyclage des produits sous REP**		A. S'assurer qu'il y a suffisamment de points dépôts pour toutes les matières sur le territoire (en dehors des écocentres), qu'ils sont en fonction et que le personnel reçoit effectivement les matières	2024, 2026, 2028, 2030	Points de dépôt inventoriés (oui), contactés (oui) et intervention si requise (oui)	NA
			B. Promouvoir les produits visés par une REP et leurs points de dépôts officiels, listés sur les sites web des organismes désignés	2024, 2026, 2028, 2030	Points de depôt listés et publiés (oui)	**RÉALISÉ** Sujet de mois thématique de 2025. Ceux -ci sont aussi ajoutés au site web RDL tri.
			C. Faire connaître les produits et réseaux nouvellement visés par une REP auprès du public susceptible de les utiliser	2023-2025	Publications effectuées dans les réseaux (oui)	**RÉALISÉ** Sujet de mois thématique de 2025. Ceux -ci sont aussi ajoutés au site web RDL tri.
8	**Informer les employés et élus municipaux sur leur performance et organiser des séances d'échange et**	Favoriser les échanges d'expertise et l'émergence de solutions. Partager l'information.	A. Organiser des séances d'échange ou une formation sur la GMR (priorités définies en comité GMR)	Annuellement	Séances d'échange ou d'information tenues (1/an) Bilans présentés aux municipalités (1/an)	**RÉALISÉ** Un comité a été créé pour piloter le projet de mobilisation territorial autour du déchet-ressource avec les parties prenantes du territoire. L'évolution des tonnages et une interprétation de ceux-ci a été présenté en comité GMR.

NO	MESURES	CONTEXTE /OBJET	MOYENS	MeO PRÉVUE	INDICATEURS (cibles)	2025 STATUT, DESCRIPTION ET AVANCEMENT PAR INDICATEUR
	d'information sur la GMR		B. Présenter un bilan de performance aux municipalités	Annuellement		
9	**Créer un comité de concertation pour augmenter le recyclage des résidus de CRD**	Beaucoup de résidus CRD se retrouvent à l'enfouissement. La restructuration imminente des écocentres améliorera certainement la situation, mais une approche en amont semble requise à moyen terme.	B. Identifier des solutions et les mettre en œuvre	2025	Nb de tables de discussion tenue sur les CRD (1 ou +)	**REPORTÉ** En attente des nouvelles orientations des instances gouvernementales sur les CRD.
10	**Maintenir une veille et favoriser la R&D sur les nouveaux débouchés pour les matières identifiées comme problématiques**	Les matières problématiques identifiées sont les plastiques agricoles, les textiles, les plantes exotiques envahissantes, les matelas, les meubles rembourrés, le gypse, etc.	A. Maintenir une veille sur les modes de traitement, les projets-pilotes, etc.	En continu	Animateur de symbiose actif sur le territoire (oui) Participation aux comités thématiques (lorsque pertinent)	**RÉALISÉ** Participation à différentes rencontres régionales concernant les plastiques agricoles. Veilles diverses via le comité GMR bas-Laurentien et le réseautage national en GMR sur tous les sujets listés en objet. <u>Animateur de symbiose actif : oui</u> <u>Participation aux comités : oui</u>
			B. Participer aux comités thématiques recherchant des solutions lorsque pertinent	En continu à partir de 2024		
11	**Faciliter la mise en œuvre de projets pour gérer les matières problématiques identifiées**	Les matières problématiques identifiées sont les plastiques agricoles, les textiles, les plantes exotiques envahissantes, les matelas, les meubles rembourrés, les gypses, etc.	A. Lorsqu'un nouveau débouché est économiquement et logistiquement raisonnable, faciliter l'organisation de la solution	En continu à partir de 2024	Nb projets soutenus (2 ou +)	**RÉALISÉ** Projets de recherche : - Valorisation des matelas avec Biopterre (terminé) - Valorisation des résidus de PEE par biométhanisation (phase 1 terminée 2024) - Valorisation des résidus de PEE par biométhanisation (étude préfaisabilité de la phase 2 appuyée par la MRC et financée par le CRD en 2025) - Biotransformation des plastiques avec LLIO et le GREB (en cours) - Fab région, volet Se vêtir, Se loger, Se nourrir, Se déplacer (en cours). <u>Nombre de projets soutenus : 4</u>

NO	MESURES	CONTEXTE /OBJET	MOYENS	MeO PRÉVUE	INDICATEURS (cibles)	2025 STATUT, DESCRIPTION ET AVANCEMENT PAR INDICATEUR
12	**Réaliser un diagnostic régional sur la filière du textile et proposer des solutions de réemploi ou de recyclage**	Durant la pandémie, la capacité d'entreposage et de gestion des organismes de réemploi a été outrepassée et de grandes quantités de textile ont été enfouies. L'enjeu, récurrent dans plusieurs MRC, a fait naître un projet bas-laurentien de valorisation des textiles. Un diagnostic est en cours, grâce à une collaboration entre Synergie BSL, Économie circulaire Kamouraska et Co-éco.	A. Proposer des solutions de réemploi ou de recyclage et les mettre en œuvre (en attente du diagnostic)	2023-2025	Débouchés trouvés pour certains types de textile (oui) Solution organisée (oui)	**EN COURS** Co-éco copilote le chantier "Se vêtir" de FabRégion avec Synergie Matanie. Organisation d'un atelier de maillage entre une soixantaine d'acteurs du textile au BSL, en avril 2025, pour cibler les actions à mettre en place afin d'améliorer notre autonomie pour se vêtir (Événement soutenu par la MRC). Parmi les idées ressorties : Les friperies ont le souhait de collaborer davantage entre elles et d'organiser une campagne de sensibilisation/communication sur la qualité des dons faits aux friperies.
13	**Participer à la coopération régionale et interrégionale entre les acteurs de la GMR**	Favoriser les discussions sur les questions de la GMR avec les autres MRC, les entreprises de collecte, récupérateurs, centre de tri, etc. afin de faire ressortir des opportunités et partenariats.	A. Participer au comité Bas-Saint-Laurent/Gaspésie des gestionnaires de PGMR	En continu	Nb participations au comité BSL (75 % des rencontres ou +)	**RÉALISÉ** Présence au comité GMR régional et aux différents comités susmentionnés dans ce document.
			B. Créer ou participer à d'autres plateformes d'échange lorsque pertinent	En continu	Nb de plateformes d'échange autres (lorsque pertinent)	
16	**Harmoniser la réglementation municipale concernant les matières résiduelles en intégrant les éléments reconnus pour favoriser la performance**	Certains règlements n'ont pas été mis à jour lors du dernier PGMR. Par ailleurs, depuis quelques années, l'expérience québécoise a permis de mettre en lumière certaines dispositions règlementaires favorisant la performance municipale.	A. Proposer un projet de règlement harmonisé sur l'enlèvement des matières résiduelles	2024-2026	Nb de municipalités ayant ajusté leur règlement GMR (13)	**RÉALISÉ** La MRC ayant la compétence en GMR depuis le 1e janvier, le règlement est le même pour toutes les municipalités regroupées (9 sur 13), ce qui diminue grandement l'hétérogénéité sur le territoire.
			B. Ajuster les règlements municipaux afin de contraindre les nouveaux bâtiments à prévoir des espaces intérieurs et extérieurs pour effectuer le tri à 3 voies	2024-2026	Nb de municipalités ayant ajusté leur règlement pour nouveaux bâtiments (13)	**REPORTÉ à 2027** Il n'y a pas de contrainte pour le moment. Le sujet a été discuté à la MRC mais avec l'arrivée des nouvelles OGAT, la réalisation a été remis à plus tard.
			C. Ajuster les règlements municipaux afin de rendre possible la création d'ilots communautaires de GMR pour les nouveaux développements, lorsqu'utile	2024-2026	Nb de municipalités ayant ajusté leur règlement pour nouveaux développements (4)	**PARTIELLEMENT RÉALISÉ** En 2024, la ville de Rivière-du-Loup a adopté une réglementation en ce sens et un nouveau projet pilote de développement a été planifié en implantant ce modèle.
17	**Renforcer les efforts pour la mise en place d'incitatifs à la**	L'ancien PGMR était axé sur les efforts de sensibilisation au tri. Cette méthode semble avoir atteint une	A. Réglementation, billet de courtoisie, ticket modérateur, clause d'écocondition pour obtenir du	2024-2026	Partage des solutions incitatives aux municipalités (oui)	**REPORTÉ** LA MRC a la compétence depuis le 1e janvier 2025, la réglementation a été ajustée et d'autres stratégies seront élaborées dans les mois et années à venir.

NO	MESURES	CONTEXTE /OBJET	MOYENS	MeO PRÉVUE	INDICATEURS (cibles)	2025 STATUT, DESCRIPTION ET AVANCEMENT PAR INDICATEUR
	réduction des déchets et au tri des matières pour tous les générateurs	certaine limite et de nouveaux moyens sont envisagés pour réduire l'enfouissement.	financement, clause au contrat, communication des bons coups des ICI, etc. sont des options à évaluer et mettre en oeuvre.		Nb de municipalités ayant mis en œuvre au moins une option (10)	
			B. Trouver une solution pour implanter une tarification utilisateur payeur dans les municipalités d'ici la fin du PGMR	2024-2026	Nb de municipalités ayant une tarification utilisateur payeur (10)	**REPORTÉ** LA MRC a la compétence depuis le 1e janvier 2025, la réglementation a été ajustée et d'autres stratégies seront élaborées dans les mois et années à venir.
			C. Vérifier si du financement est disponible pour la mise en œuvre des moyens précédents	2024	Financement trouvé (oui)	VEILLE
18	**Élaborer et adopter une stratégie de réduction des produits à usage unique**	Les produits à usage unique sont de plus en plus pointés du doigt. Pour certains items de plastique, le Canada a annoncé des mesures en ce sens. Afin de laisser le temps aux citoyens et ICI d'effectuer une transition organisée, et que les solutions de rechange soient adaptées et avantageuses pour le contexte local, il est utile de planifier la réduction.	B. Bonifier l'accessibilité d'abreuvoirs avec remplisseur de bouteille dans les lieux publics intérieurs et extérieur	en continu à partir de 2024	Nb d'abreuvoirs dans les lieux publics municipaux (hausse)	**EN CONTINU** Certains abreuvoirs ont été ajoutés dans les dernières années sur le territoire de la Ville de Rivière-du-Loup. De plus, le Mobil'eau, une unité mobile de distribution d'eau potable porté par la SADC, est disponible gratuitement pour les événements du territoire afin de diminuer la quantité de bouteille de plastique. 2025 : Sur les 3 premières années du Mobil'eau, la SADC estime avoir évité 23 800 bouteilles d'eau de 500 ml.
			C. Élaborer et adopter une stratégie qui vise à aider les ICI à appliquer la règlementation canadienne en s'assurant de maximiser l'usage du bac brun, aller plus loin que ladite règlementation si le contexte s'y prête	2023	Stratégie élaborée (oui)	**RÉALISÉ** 2023 : Appels aux appels ICI, à l'entrée en vigueur de la réglementation canadienne sur les produits à usage unique, pour les appuyer dans la transition vers des choix de contenants compatibles avec les installations du territoire. 2025 : Appels à projet mrcéen pour soutenir financièrement et logistiquement les établissements de restauration rapide générant beaucoup de déchets à usage unique afin qu'ils transitionnent vers de la vaisselle réutilisable ou tout compostable (compatible avec les installations du territoire). Appels à tous les établissements éligibles répertoriés. 2025 : Événement la route des écoemballages de l'Est Nous considérons cette mesure comme réalisée. Elle pourrait être réouverte si la mise en œuvre de la stratégie québécoise de réduction et de gestion responsable des plastiques au Québec 2024-2029 offre de nouvelles opportunités pour aller plus loin.
			D. Mettre en œuvre la stratégie	2024-2025	Nb d'ICI concernées contactées (75 % ou +)	Voir mesure précédente.

NO	MESURES	CONTEXTE /OBJET	MOYENS	MeO PRÉVUE	INDICATEURS (cibles)	2025 STATUT, DESCRIPTION ET AVANCEMENT PAR INDICATEUR
19	**Implanter des mesures permettant de s'assurer de la vidange des installations septiques et du recyclage des boues**		A. Effectuer l'inventaire des installations sur le territoire des municipalités ne prenant pas en charge la vidange (8 municipalités)	2024-2026	Nb de municipalités ayant réalisés l'inventaire (8)	**REPORTÉ** Autres priorités
20	**Optimiser les services de récupération des résidus verts**	Les résidus verts ligneux, les feuilles d'arbres et le gazon ne sont pas acceptés au bac brun. Une partie se retrouve encore dans la poubelle.	A. Évaluer la quantité de résidus verts enfouis (m#33)	2024, 2029	Caractérisation effectuée (oui)	**RÉORIENTÉ** Jugé non prioritaire étant donné tous les changements actuels.
			B. Ajouter des collectes saisonnières ou de points de dépôt mobiles au besoin	En continu à partir de 2024	Nb de collectes saisonnières ou points de dépôt mobiles (hausse)	**RÉORIENTÉ** Jugé non prioritaire étant donné tous les changements actuels.
			C. Promouvoir les services de déchiquetage et stratégie de gestion des résidus à domicile	En continu à partir de 2024	Nb de sensibilisation fait (1/an ou +)	**PAUSE en 2025** Autres priorités 2024 : Proposition d'un texte pour les bulletins municipaux
21	**Mettre en place des services de récupération des plastiques agricoles et les recycler**	La gestion des plastiques agricoles est une préoccupation pour plusieurs agriculteurs, employés municipaux et élus. Le centre de tri des matières recyclables ne peut pas tous les trier de la collecte pêle-mêle.	A. Mettre en place une solution concertée en collaboration avec le comité bas-laurentien et de concert avec la REP annoncée	2023-2025	Solution trouvée et appliquée (oui)	**À L'ÉTUDE** En collaboration avec l'UPA et la MRC, un projet pilote de collecte à la ferme a eu lieu en 2024 sur le territoire. Les plastiques agricoles étaient acheminés au centre de tri de la Société Via. L'objectif était de tester la faisabilité et la logistique de la collecte et de la densification, en plus de mieux connaitre les coûts. Les réflexions se sont poursuivies en 2025 et des propositions seront présentées en 2026.
22	**Optimiser les collectes et services pour maîtriser les coûts, limiter le transport et favoriser la réduction de l'enfouissement**	Pour maîtriser les coûts, limiter le transport et favoriser la réduction de l'enfouissement, des améliorations sont encore possibles à l'échelle de la MRC. D'autre part, ajouter des technologies améliorant les connaissances sur l'utilisation des services permettra de cibler les priorités d'action.	A. Étudier l'intérêt des municipalités de se regrouper davantage pour organiser les services (collectes, vidanges, etc.)	2023, 2024	Intérêt sondé (oui)	**RÉALISÉ (A et B)** Effectif au 1e janvier 2025 : dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective, la MRC a pris la compétence pour la collecte et le traitement des 3 voies dans 9 municipalités (9/13), ainsi que la compétence dans la collecte des matières recyclable dans 3 autres municipalités, en raison notamment de l'arrivée d'ÉEQ. Les municipalités qui ne se sont pas regroupées possédaient par ailleurs des particularités : Notre-Dame-des-Sept-Douleurs est en situation insulaire, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup a son propre camion de collecte (régie interne) et Saint-Antonin avait un contrat qui se terminait au 31 décembre 2025 et se joint à la MRC au 1er janvier. La Ville de Rivière-du-Loup a conservé son fonctionnement habituel. La MRC et la Ville collaborent désormais de manière étroite, notamment en partageant une ressource humaine dédiée à la GMR, laquelle couvre l'ensemble du territoire de la MRC. Intérêt sondé : oui Regroupement effectué : oui
			B. Créer les regroupements pour les municipalités intéressées	2023-2025	Regroupement(s) effectué(s) (oui)	

NO	MESURES	CONTEXTE /OBJET	MOYENS	MeO PRÉVUE	INDICATEURS (cibles)	2025 STATUT, DESCRIPTION ET AVANCEMENT PAR INDICATEUR
			C. Vérifier le taux de remplissage des bacs pour optimiser les fréquences de collecte et faire les suivis auprès des municipalités	2023	Nb de municipalités vérifiées (8) et nb ayant optimisé les fréquences (10)	**REPORTÉ / RENDU NON NÉCESSAIRE POUR LE MOMENT** Avec le regroupement de collecte, les fréquences ont été optimisées et harmonisées. Une vérification pourra peut-être avoir lieu avant le prochain appel d'offres pour voir si elles peuvent être encore ajustées.
			E. Dans les municipalités n'utilisant pas les puces sur les bacs: aux appels d'offres, ajouter les technologies de localisation GPS et de caméras sur les camions de collecte	2026-2030	Nb de municipalités ayant appel d'offres incluant les technologies (10/13)	**RÉALISÉ** Sur l'appel d'offres regroupé publié par la MRC, une technologie de suivi des collectes a été demandée au soumissionnaire. 9 municipalités sur 13 sont dotées de la technologie de suivi depuis le 1e janvier 2025 et la Ville de Rivière-du-Loup avait déjà un système de traçabilité en place.
			F. Faire le suivi des données de collecte et organiser la rétroaction aux usagers en fonction des données récoltées (agents verts, lettre, billet de courtoisie, ticket modérateur, etc.)	2024-2030	Suivi de données effectué (oui)	**REPORTÉ** Le suivi entrera en vigueur en 2026.
23	**Desservir les ICI par les services d'écocentres**	En cours de réalisation. Les écocentres accueilleront les entrepreneurs qui n'ont pas accès au centre de tri des matériaux secs. Un projet pilote est en cours à l'écocentre de Saint-Hubert en 2022 et l'ouverture du nouvel écocentre de la Ville est prévu à l'automne 2022.	A. Poursuivre l'accueil des ICI à l'écocentre de Saint-Hubert à la suite du projet pilote	En continu	Nb ICI accueillis à l'écocentre Saint-Hubert (hausse)	**RÉALISÉ** ICI accueillis à Saint-Hubert, mais pas de hausse d'achalandage
			C. Promouvoir le nouveau service d'écocentre ICI auprès des utilisateurs potentiels	2023, 2024	Nouveau service diffusé (oui)	**RÉALISÉ** Phase de rodage et phase 2 d'implantation terminées. 2025 : Le service est diffusé sur le site de Co-éco et sera intégré au site web GMR de la MRC; RDLtri.
24	**Bonifier les services et infrastructures des écocentres pour augmenter le taux de réemploi et de recyclage**	L'écocentre ICI abritera également la « boutique» de réemploi, les deux bénéficiant de plus d'espace et de volume de matière. Cette combinaison gagnante permet de développer des projets innovants favorisant le réemploi, la réparation, la transformation, le démantèlement…	A. Rechercher du financement et réaliser des projets pilotes pour optimiser l'utilisation des infrastructures en place	2021-2026	Nb de projets pilotes effectués (1 ou +)	**RÉALISÉ** 2024 : Installation d'une nouvelle balance à l'écocentre pour les ICI, ainsi qu'un nouveau système informatique pour faire la gestion de l'accueil indiquant la provenance des usagers. Cela donne accès à une meilleure gestion des entrées et des statistiques et permet d'utiliser la balance pour la facturation des ICI. L'aménagement de L'Écochantier est terminé, il y a beaucoup d'espace et l'achalandage est au rendez-vous. Des idées pour bonifier le réemploi seront surveillées dans les prochaines années maintenant que les infrastructures permettent des projets de plus grande envergure. Première phase d'amélioration terminée.
25	**Organiser la collecte et le traitement adéquat de la portion d'encombrants qui ne**	La plupart des encombrants sont actuellement collectés par camion compacteurs et envoyés au LET. Grâce au nouvel écocentre ICI, un	A. Évaluer les options de collecte et leurs coûts/bénéfices: par un centre de tri, un camion cube, collecter les valorisables sur appel, mettre un	2024	Recherche documentaire réalisée (oui)	**PARTIELLEMENT RÉALISÉ** Avec la prise de compétence par la MRC, les encombrants sont désormais collectés sur inscription et sont acheminés au centre de tri de Matrec. Le fait que ce soit sur inscription téléphonique permet une sensibilisation directe du citoyen sur les alternatives à la collecte

NO	MESURES	CONTEXTE /OBJET	MOYENS	MeO PRÉVUE	INDICATEURS (cibles)	2025 STATUT, DESCRIPTION ET AVANCEMENT PAR INDICATEUR
	sont pas des résidus ultimes	projet-pilote sera d'abord réalisé pour tester les avenues de collecte et conditionnement des matières valorisables, puis la solution retenue sera appliquée par les municipalités.	camion à disposition des citoyens pour voyages à l'écocentre, etc. B. Évaluer les options de traitement et leurs coûts/bénéfices: acheminer au centre de tri, à l'écocentre, partenariat pour réemploi, etc.			d'encombrants. Le fait qu'ils soient acheminés au centre de tri CRD permet qu'ils soient en bonne partie valorisés selon les débouchés trouvés par le centre de tri. Même si certaines améliorations pourraient être apportées au niveau du réemploi, l'amélioration est déjà majeure et pour le moment, nous considérons cette mesure comme réalisée.
29	**Demander au gouvernement de maintenir les objectifs fixés au plan d'action de la PQGMR et de renforcer la mise en place des leviers**	Quelques objectifs de la PQGMR ont été abandonnés ou grandement reportés en cours de route, notamment pour le bannissement de l'enfouissement du bois et des matières organiques. Cette situation pénalise les MRC qui ont été proactives.	A. MRC: faire de la représentation au niveau local, régional, provincial. B. Adopter une résolution au conseil des maires.	2025	Représentation effectuée (oui) Résolution adoptée (oui)	**RÉALISÉ** Représentation effectuée : oui
30	**Stimuler et soutenir les initiatives des ICI pour la planification et l'amélioration de leur GMR**	Les ICI sont de gros générateurs et le tri y est souvent déficient. Il ressort de la concertation avec les ICI que les comités verts des institutions peinent à se maintenir, car ils sont dépendants d'un porteur à l'interne.	A. Un expert en GMR sera disponible pour les ICI en faisant la demande pour les accompagner dans l'organisation et la mise en place du tri à la source	En continu	Nb d'accompagnements réalisés (100 % des ICI en faisant la demande)	**RÉALISÉ** Approche auprès de toutes les cantines dans le cadre du programme de soutien à la gestion des matières résiduelles dans les établissements de restauration de la MRC. Accompagnement de deux cantines (camping de Saint-antonin et cantine de Saint-Hubert). Appui au Musique Fest pour l'achat de 5000 écocups. Accompagnement de quelques ICI pour la réduction des déchets et des problème logistiques au tri. Accompagnement via l'animateur de symbiose industrielle : 1595 tonnes de matières échangées, 1588 tonnes déviées de l'enfouissement, 162 tonnes de GES évitées, 647 648$ économisés par les entreprises. ICI accompagnés : 100 % de ceux en faisant la demande
			B. Un conseiller mobilisera les institutions et offrira un soutien continu pour assurer la pérennité des initiatives (écoles et service de santé)	En continu à partir de 2024	Nb d'écoles ou services de santé soutenu (5 ou +)	**TENTATIVE INSFRUCTUEUSE** Le centre de service scolaire a été approché avec un projet de tri dans les écoles, comprenant des ilots de tri à hauteur d'enfants, de l'affichage et des vidéos pédagogiques montrant le trajet des matières déposées dans chaque bac, pour toutes les écoles de la MRC. Aucun service scolaire n'était disponible pour recevoir cette initiative cette année, nous continuerons de leur proposer et nous trouverons d'autres stratégies pour mettre les vidéos à la disposition des enseignants, afin que ceux-ci puissent circuler auprès de leur public cible.

NO	MESURES	CONTEXTE /OBJET	MOYENS	MeO PRÉVUE	INDICATEURS (cibles)	2025 STATUT, DESCRIPTION ET AVANCEMENT PAR INDICATEUR
31	**Développer des incitatifs et un programme d'accompagnement pour les événements afin qu'ils tendent vers le zéro déchet**	Inciter, sensibiliser, outiller et accompagner les organisateurs d'événements pour viser le zéro déchet. Mesurer les performances de façon ponctuelle pour les montrer en exemple.	A. Élaborer une politique d'écoresponsabilité s'appliquant aux événements du territoire	2023	Politique élaborée (1)	**REPORTÉ** Autres priorités
			B. Créer des incitatifs à la gestion écoresponsable de l'événement	2024	Nb de municipalités ayant des incitatifs (10)	**DÉMARRÉ** EN 2025 la MRC a mis sur pied un programme de subvention pour les établissements de restauration générant beaucoup de contenants à usage unique (aussi accessible aux événements). Le Musique Fest en a profité pour se doter de 5000 verres réutilisables pour son festival. D'autres actions sont en gestation.
			C. Sensibiliser, outiller et accompagner les organisateurs d'événements pour viser le zéro déchet	En continu à partir de 2025	Nb d'organisateurs d'événements contactés (25) Nb d'événements accompagnés (2 ou +/an)	**EN CONTINU** Le Mobil'Eau, unité mobile d'approvisionnement en eau potable, est disponible gratuitement pour les événements, propulsé par les SADC et Desjardins. 2025 : Plus de 23 000 bouteilles évitées depuis sa naissance. Un Guide pour l'organisation d'événements extérieurs écoresponsables est disponible, réalisé par les SADC gestionnaires du Mobil'eau. Un service d'accompagnement des événements pour planifier l'écoresponsabilité en amont, est offert par Co-éco. Les organisateurs d'événements extérieurs d'envergures sont tous contactés par l'équipe Mobil'Eau, et l'accompagnement leur est offert par ce canal. <u>Nouveau en 2025</u> : Îlots de tri, Rak-à-bak et boites de Consignaction sont prêtés gratuitement aux organisateurs d'événements pour assurer le tri des matières sur place. Brigade verte événementielle: détaillée en 1 b.
32	**Développer un programme de soutien aux organismes œuvrant dans la réduction à la source et le réemploi**	Les organismes de réemploi ont généralement une mission sociale avant tout, mais participent largement à la réduction de l'enfouissement. Du soutien pourra leur être offert. Logistique, promotionnel, matériel, ou autre pour faciliter leur travail.	A. Contacter les organismes de réemploi et identifier leurs grands défis	2025	Nb d'organismes contactés (100 %)	**EN COURS DE RÉALISATION** À travers le volet « Se vêtir » de FabRégion, les acteurs du textile du BSL, dont de nombreuses friperies, ont participé à l'événement « De fils en fibres » en avril 2025 (événement soutenu financièrement par la MRC, entre autres). L'événement a permis de faire ressortir leurs défis et des idées de solutions, et a mis en lumière leur désir de travailler davantage ensemble pour échanger les bonnes pratiques et faire de la communication concertée. Co-éco et Synergie Matanie, copilotes de « Se vêtir » continuent de faire le suivi sur ce comité pour favoriser l'émergence d'une communauté de pratique appuyant la mission des friperies.
			B. Offrir du soutien aux organismes : promotionnel, logistique, matériel ou autre, selon les besoins identifiés	annuellement à partir de 2026	Ressources financière, humaine ou matérielle prévue pour organismes (5 ans)	NA

NO	MESURES	CONTEXTE /OBJET	MOYENS	MeO PRÉVUE	INDICATEURS (cibles)	2025 STATUT, DESCRIPTION ET AVANCEMENT PAR INDICATEUR
			C. Offrir du soutien aux initiatives porteuses ponctuelles ou en démarrage	annuellement à partir de 2025	Ressources financière, humaine ou matérielle prévue pour initiatives ponctuelles (6 ans)	Pour le moment le soutien au réemploi s'effectue via l'Écochantier, la boutique de réemploi à l'Écocentre qu'on cherche à maximiser.
33	**Effectuer des audits du contenu des 3 voies de collecte résidentielle et petits ICI assimilables, aux moments clés de l'année**	Améliorer la connaissance réelle des matières enfouies au LET permet de connaître les taux de récupération et d'orienter les priorités d'action. Vérifier l'intérêt des autres MRC clientes à participer à un projet groupé.	A. Collecte d'information grâce aux caméras des camions et analyse (budget m. #22)	2025-2030	Information collectée (analyse effectuée)	**RÉALISÉ** La MRC, nouvellement responsable d'une collecte regroupée, avait prévu les caméras sur son appel d'offre. Les vidéos ne sont pas systématiquement regardées, on doit les demander à l'entrepreneur et sont donc consultées au besoin seulement.
			B. Caractérisation partielle des déchets au LET (préférablement) ou en bordure de rue, deux fois dans l'année	2024, 2029	Caractérisation effectuées (analyse effectuée)	NA
34	**Effectuer un suivi annuel des données de GMR et des montants perçus du MELCC et Recyc-Québec par les municipalités**	Effectuer le suivi des statistiques en GMR afin d'évaluer l'évolution de la performance par municipalité et pour l'ensemble de la MRC.	A. Faire le bilan des tonnages pour les 3 voies de collecte et comparer avec les MRC similaires et le Québec	Annuellement	Bilan complet effectué annuellement (13 mun.) Bilan partagé aux municipalités (oui)	**RÉALISÉ** Bilan effectué mais non comparé. Les données du ministère ne sont plus disponibles.
			B. Ajouter les tonnages traités à l'écocentre dans le bilan			**RÉALISÉ** Rapport annuel de l'écocentre.
			C. Fréquence des collectes régulières et spéciales			**RÉALISÉ** Fréquences revues pour l'appel d'offres débutant le 1er janvier 2025.
			D. Tonnages de boues et s'assurer de leur recyclage			**REPORTÉ** Questionnaire reporté à 2026.
			E. Montant de la compensation sur la collecte sélective et de la redistribution de redevances à l'élimination et comparaison avec les MRC similaires et le Québec			**REPORTÉ** Les données du ministère ne sont plus disponibles en ligne et recueillir ces données auprès des municipalités est une tâche démesurée par rapport au bénéfice qu'on en retire.